



*Siège : Mairie de Bracieux 41250
Tel/Fax 02 54 46 49 67*

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 14 MARS 2012

L'an deux mil douze, le quatorze mars à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

PRESENTS : MM BEIGNET, GODRON, GARNIER (Beuvron amont), MM BOUQUIN, DOUSSELIN, BARDON (Centre Amont), MM GAULT, REPINCAY, CHESNEAU (Beuvron aval), MM DESROCHES, TOUCHET, LHOMME (Centre Aval), M MOREAU (Bièvre) Mme VALOIS, MM ROBERT, CLOUET (Centre Cosson), MM LEROUX, ROUX, SAUVE (Bas Cosson) et M FROMENT (Bassin Cosson).

ABSENTS EXCUSES : M DUPONT (Beuvron centre amont).

Assistaient à la réunion : M MAURICE (Centre cosson), M HERVE, secrétaire du Syndicat de Beuvron Amont et M DUPIN, trésorier de Bracieux.

Date de la convocation le 22 février 2012.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte de gestion 2011**
- **Approbation du compte administratif 2011**
- **Budget Primitif 2012**
- **Personnel du syndicat**
- **Questions diverses**

Monsieur le Président rappelle les décisions prises par le comité syndical du 24 janvier 2012 et fait approuver le compte rendu précédent par les membres présents.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011

Dressé et présenté par Gilles DUPIN, Receveur Municipal

Après s'être fait présenter les Budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2011, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer. Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2011.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Monsieur Christian LEROUX, Premier vice-président, après la lecture du Compte Administratif 2011, fait constater les résultats suivants :

Exercice 2011	recettes	dépenses	Résultats
Fonctionnement	748 355,28 €	571 858,61 €	176 496,67 €
Investissement	50 914,61 €	16 626,81 €	34 287,80€

Après en avoir délibéré, les délégués votent à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2011.

- Nombre de membres en exercice	:	24
- Nombre de membres présents	:	20
- Nombre de suffrages exprimés	:	19
VOTE Pour	:	19
Contre	:	0
Abstention	:	0

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Le comité syndical, après avoir entendu le compte administratif 2011, Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de	176 496,67 €
- Un excédent cumulé d'investissement de	34 287,80 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement de 176 496,67 € comme suit :

- Au compte R 002, excédent de fonctionnement reporté.

Décide d'affecter le résultat excédentaire d'investissement de 34 287,80 € comme suit :

- Au compte R 001, excédent d'investissement reporté.

- Nombre de membres en exercice	:	24
- Nombre de membres présents	:	20
- Nombre de suffrages exprimés	:	20
VOTE Pour	:	20
Contre	:	0
Abstention	:	0

BUDGET PRIMITIF 2012

Monsieur le Président présente le budget primitif 2012.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le budget primitif 2012.

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	549 646 €	549 646 €
INVESTISSEMENT	259 441 €	259 441 €

QUESTIONS DIVERSES

Comme il l'avait évoqué lors de la dernière réunion du comité syndical, Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre trois véhicules et deux roulottes de chantier appartenant au syndicat. Monsieur le Président soumet les offres d'achat qui sont parvenues au syndicat aux membres présents et les décisions suivantes sont prises :

1. VENTE RENAULT KANGOO AUTHENTIQUE AE 600 GB

Considérant la réduction de personnel du syndicat, Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre trois véhicules au plus offrant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président :

- de vendre le véhicule Renault KANGOO Authentique immatriculé AE 600 GB à LA Commune de Cellettes au prix de 9 500 € TTC
- Charge Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la vente de ce véhicule.

2. VENTE RENAULT KANGOO AUTHENTIQUE AW 385 LP

Considérant la réduction de personnel du syndicat,

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre trois véhicules au plus offrant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président :

- de vendre le véhicule Renault KANGOO Authentique immatriculé AW 385 LP à Monsieur MEERSSCHAUT Daniel au prix de 10 650 € TTC
- Charge Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la vente de ce véhicule.

3. VENTE RENAULT KANGOO CONFORT AW 687 LP

Considérant la réduction de personnel du syndicat,

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre trois véhicules au plus offrant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur Le président à vendre le véhicule Renault Kangoo confort immatriculé AW 687 LP au plus offrant : Prix de réserve minimum : 6 900 €.
- Charge Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la vente de ces véhicules.

4. VENTE ROULOTTE DE CHANTIER : AW 817 EM

Considérant la réduction de personnel du syndicat,

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre deux roulottes de chantier au plus offrant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur Le président à vendre la roulotte de chantier immatriculé AW 817 EM au plus offrant : Prix de réserve minimum : 300 €
- Charge Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la vente de ce véhicule.

5. VENTE ROULOTTE DE CHANTIER : 27 RZ 41

Considérant la réduction de personnel du syndicat,

Monsieur le Président propose au comité syndical de vendre deux roulottes de chantier au plus offrant.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur Le président à vendre la roulotte de chantier immatriculé 27 RZ 41 au plus offrant : Prix de réserve minimum : 300 €
- Charge Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la vente de ce véhicule.

INTERVENTION MR GAULT- PRESIDENT DU BEUVRON AVAL

Monsieur Gault, Président du Beuvron Aval, demande à Monsieur Le Président la possibilité d'organiser une réunion d'information concernant l'évolution du syndicat et la mise en place du prochain contrat de Bassin auprès des Maires et des délégués de chaque syndicat respectif. Monsieur Président donne son accord sur le principe.

Fin de la séance le 19h15

La séance est clôturée par le verre de l'amitié

En annexe :

- *Tableau financier du Compte Administratif 2011*
- *Tableau financier du Budget Primitif 2012*